

Décision

Générale

colonial

Décision n° 640 du 31 mai 1961 :

n° 640

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de fin de contrat de sept mois quinze jours à passer à Drome, Aouste-sur-Sye, Grande Rue, est accordé à M. Petitclerc (Charles), mécanicien contractuel à la Régie des Eaux, qui aura accompli au 7 juin 1961 un séjour effectif et ininterrompu de 30 mois dans le Tertitoire. M. Petitclerc (Charles), classé au groupe III voyagera accompagné de son épouse et de ses trois enfants âgés respectivement de 11, 10 et 8 ans, et quittera Djibouti, par voie maritime ou aérienne (classe touristique) selon les possibilités, à partir du 7 juin 1961. L'intéressé bénéficiera, en outre, d'une indemnité compensatrice pour congé local non pris, pour nécessités de service, égale à neuf jours de rémunération. La dépense est imputable sur le Budget local.